

Bulletin

de

l'Association

pour la

Création

des Instituts

de Recherche

sur

l'Enseignement

de la

Philosophie

Chers adhérents,

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014 de l'ACIREPH. Outre le rapport d'activité et le rapport financier, vous pourrez y découvrir quelques pistes de travail pour l'année qui vient. Parmi ces pistes, il y a le fait que nous voudrions établir une comparaison statistique entre les moyennes de l'année et les notes du Bac en philosophie. A ce sujet, nous vous encourageons à relever ces moyennes et ces notes, pour une classe au moins, et à nous les communiquer. Nous reviendrons sur le détail de la procédure à l'approche du Bac.

Très cordialement,
Joël Dolbeault, pour le C.A.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 mars 2014

1) Rapport d'activité de l'année 2013-2014 (Pour : 9 voix. Contre : 0. Abstentions : 0)

Les JE d'octobre 2013

Au point de vue du nombre de personnes présentes (environ 25 le samedi après-midi, et 15 le dimanche matin), le succès de ces JE est limité. Cela vérifie ce qu'on pense quand on choisit un thème qui n'est pas en lien avec une notion philosophique. En même temps, ce type de JE présente un intérêt car on y réfléchit sur des choses sur lesquelles on sera amené à prendre position pour d'éventuelles réformes, comme la question des compétences en philosophie.

Autres colloques, conférences ou séminaires

Plusieurs autres événements sur l'enseignement de la philosophie ont eu lieu dans l'année, non organisés par l'ACIREPH, mais auxquels des membres de notre association ont participé.

D'abord le colloque d'Amiens, en décembre 2013 : Joël Dolbeault intervenait pour l'ACIREPH, Cécile Victorri pour le GFEN, Sébastien Charbonnier et Serge Cosperec en leur nom propre. Le colloque était très intéressant, notamment parce qu'il faisait se rencontrer des professeurs de Lycée, du Supérieur, ainsi que des inspecteurs. Cependant, quoiqu'ouvert au PAF de l'Académie d'Amiens, peu de collègues de cette Académie semblaient présents. Un CR du colloque est dans le bulletin 59. Nous souhaitons que ce type de colloque se renouvelle, cad qu'il constitue un événement régulier de réflexion sur l'enseignement de la philosophie.

Ensuite la conférence-débat sur l'enseignement de la philosophie, qui a eu lieu le 10 mars 2014 : les deux intervenants étaient Hervé Boillot, de l'ACIREPH, auteur de la thèse *Enseigner la philosophie en France de 1945 à nos jours : un métier immuable ?*, et Simon Perrier, de l'APPEP. Hervé Boillot répondait à une demande de Jeanne Szpirglas, qui, rétrospectivement, a pensé qu'il fallait inviter un représentant de l'APPEP pour une question d'équilibre des points de vue. La conférence s'est déroulée devant 30 collègues environ et 3 inspecteurs. Les échanges ont été courtois, témoignant peut-être que le simple fait de débattre de l'enseignement de la philosophie est mieux accepté qu'avant.

Notons enfin que l'ACIREPH organise des réunions de professeurs de philo dans les locaux de la Maison des Associations du 3^e arrondissement, à sa demande et sous sa responsabilité. Le groupe de réflexion s'appelle : « Enseigner la philosophie autrement ».

La démarche commune avec les syndicats et autres associations (fév 2014)

Le 6 février 2014, dans une démarche commune avec les principaux syndicats (CGT, SNALC, SNES, FO, SUD) et associations de professeurs de philosophie (APPEP, SOPPHI), nous avons été reçus au Ministère pour une audience sur le dédoublement dans les séries technologiques. Nos interlocuteurs étaient Agathe Cagé (cabinet de Peillon, chargée du second degré) et un représentant de la DEGESCO. Le sujet a essentiellement été le dédoublement en classes technologiques. La réponse a été que le Ministère notait bien la force de notre démarche unitaire, mais qu'il n'était pas question pour lui de s'engager ce jour-même. Il est important, pour lui, d'attendre le bilan fait sur la réforme du lycée.

Notre participation à CORPUS

Nous sommes signataires du texte fondateur de CORPUS (Collectif pour la Refondation des Programmes Universitaires et Scolaires). Cependant, pour le moment, nous n'avons pas suivi les premiers séminaires organisés par ce collectif. Pour le moment, le Conseil Supérieur des Programmes a reporté la réforme du primaire et du collège à la rentrée 2016. Cela risque de reporter le début de la réflexion sur le lycée à 2016. CORPUS a donc contacté le Ministère pour hâter le début de cette réflexion.

Le projet d'enseignement moral et civique

Le CSP poursuit son travail sur ce programme. Par l'inspecteur Paul Mathias, nous savons qu'aucun groupe disciplinaire n'a été contacté jusqu'à maintenant, mais que, *a priori*, le groupe philosophie répondra favorablement s'il l'est.

Notre souci est double : savoir quel programme sera proposé ? Et savoir qui sera susceptible d'intervenir, sachant que l'actuel ECJS est souvent détourné de sa fonction en Terminale (par exemple quand il sert à finir le programme d'histoire-géographie) ?

Le site : Serge a continué à travailler sur le site, devenu à la fois très riche et facile de navigation.

Le Côté Philo n°17 est sorti en septembre 2013, dont le contenu correspond essentiellement aux JE d'octobre 2012. Un Côté Philo n°18 est prévu, reste à finir de réunir les textes.

Cinq bulletins (n° 55 à 59) ont été envoyés aux adhérents.

2) Rapport financier

(Pour : 9 voix. Contre : 0. Abstentions : 0)

Pour l'année 2013-2014, le budget global laisse apparaître un solde positif de 457,77 Euros. Le solde des JE d'octobre est négatif.

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation par rapport à l'an dernier, avec un nombre significatif de nouveaux adhérents.

3) Discussion

31) Le site

Deux décisions sont prises :

- Une autre personne au moins que le responsable principal (Serge) doit avoir la main sur le site. Le président notamment, pour pouvoir entrer rapidement les informations courantes (comme l'annonce de l'AG, des JE, etc.).

- Supprimer l'espace réservé aux adhérents : d'une part, il est mieux que la boîte à outils et les bulletins soient publics (reste alors les textes sous droits d'auteur, mais qui peuvent se diffuser par mail). D'autre part, le fonctionnement d'un tel espace est lourd à gérer pour ce qu'il peut y avoir dedans. Certains adhérents n'auront pas de code quand ils voudront y accéder, ou l'auront perdu, etc.

32) Les demandes d'intervention émanant de l'inspection

Mme Szpirglas (IPR Versailles) semble souhaiter que d'autres journées de débat aient lieu entre représentants des associations de professeurs, sur l'enseignement de la philosophie. Par ailleurs, Mme Numa (IPR Versailles) a proposé à Bastien Sueur et Jean-Charles Royer, membres de l'ACIREPH, de faire une intervention auprès de collègues, le 4 avril au matin, au lycée Kastler de Cergy, dont l'objet est de réfléchir et d'échanger sur les pratiques en philosophie, avec en fond l'idée de prévenir le décrochage scolaire.

La discussion nous conduit à l'idée que ces demandes sont les bienvenues, et qu'il faut y répondre positivement. A chaque fois, il faudra cependant préciser si l'intervenant parle au nom de l'ACIREPH ou pas, et si oui, ce qu'il portera comme idée.

33) La comparaison des notes de l'année et des notes de Bac

Nous décidons d'encourager nos membres à relever les moyennes de l'année et les notes de Bac des élèves, pour comparaison, pour une classe au moins. Cela permettra de constituer un ensemble de données sur lesquelles appuyer nos analyses. Eventuellement à mettre sur le site. Les notes de Bac des élèves arrivent officiellement dans les lycées en septembre. Mais certains professeurs parviennent à les relever avant.

34) La participation au travail de CORPUS

Une discussion s'engage sur le temps à consacrer au travail de réflexion de CORPUS, plus concrètement aux séminaires de CORPUS. D'un côté, la réflexion de CORPUS porte sur la totalité du système d'enseignement (primaire, collège, lycée), ce qui pourrait excéder notre champ de réflexion. D'un autre côté, cette approche générale pourrait être riche pour notre réflexion sur l'enseignement de la philosophie au lycée.

Il est décidé que certains d'entre nous irons à un prochain séminaire de CORPUS.

35) L'organisation de prochaines journées d'étude

Suite à la dernière réunion de CA, Guillaume avait créé un tricision, outil internet permettant de prendre une décision à plusieurs, regroupant cinq idées de thème pour les JE. L'idée sur « l'art et la culture des élèves » retient notre attention. Mais s'ajoute l'exigence d'aborder ce thème sous l'angle de l'enseignement dans les séries technologiques, c'est-à-dire là où la question de la possibilité même de l'enseignement de la philosophie est le plus souvent posée. Les questions à poser seraient, entre autres, les suivantes :

- Faut-il penser que les élèves ont une culture artistique très pauvre, leur interdisant toute réflexion philosophique sur l'art ? Ou bien faut-il penser qu'ils possèdent une culture artistique qui est simplement différente de celle enseignée à l'école, de celles des professeurs aussi, qu'il faudrait éventuellement exploiter pour le cours de philosophie ?

- Si certaines représentations des élèves sur l'art méritent d'être interrogées, certaines représentations des professeurs ne méritent-elles pas aussi d'être interrogées ? Notamment les représentations à propos de ce qui est de « l'art » et de ce qui n'est pas de « l'art », ou encore l'omniprésence des idées de Kant dans les cours sur l'art.

- Quel sens la notion d'art a-t-elle dans le cadre d'un programme de notions ? S'agit-il de traiter de concept d'art en général, indépendamment des œuvres, des pratiques et des courants artistiques ? Un tel concept existe-t-il ? D'ouvrir les esprits à la possibilité d'apprécier les œuvres d'art – mais, dans ce cas, pourquoi serait-ce à la philosophie de le faire ? De faire lire des textes d'esthétique – ce qui doit nous conduire à interroger nos références courantes ?

- Comment exploiter d'éventuelles pratiques artistiques des élèves (arts plastiques, musique, danse hip hop, etc.) ?

- Eventuellement, comment les œuvres d'art pourraient-elles servir d'amorce de la pensée ? Quel usage en faisons-nous en cours pour donner à penser aux élèves et partir d'un ancrage mettant la pensée en contact avec le réel ?

BULLETIN D'ADHESION

*(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)*

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2013/2014, **je paye 25 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....
.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Si non, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ? oui non

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?
oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin par courrier postal ?
oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ACIREPH à adresser
à : **Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**